

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Sodium phosphate dibasic  
FDS-nombre : 000000020709  
Type de produit : Substance  
Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.  
Nom Chimique : hydrogénoorthophosphate de disodium  
No.-CAS : 7558-79-4  
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119489797-11

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH  
Wunstorfer Straße 40  
30926 Seelze  
Allemagne  
Téléphone : (49) 5137-999 0  
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:  
SafetyDataSheet@Honeywell.com  
Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road  
Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
hydrogénoorthosphat e de disodium	7558-79-4 01-2119489797-11 231-448-7		100 %	N.C.*

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

--	--	--	--	--

N.C.\* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### *Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger.

#### *Inhalation:*

Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. En cas de besoin, administrer de l'oxygène par personnel qualifié. Appeler un médecin.

#### *Contact avec la peau:*

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

#### *Contact avec les yeux:*

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

#### *Ingestion:*

Se rincer la bouche à l'eau. En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la :

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

section 11.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Composés phosphorés

Oxydes de sodium

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

---

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*  
Éviter la formation de poussière.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*  
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

*Mesures d'hygiène:*  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Information supplémentaire sur les conditions de stockage:*  
Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

### Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
hydrogénoorthophosphate de disodium	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		4,07 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
hydrogénoorthophosphate de disodium	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		3,04 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
hydrogénoorthophosphate de disodium	Eau douce: 0,05 mg/l	
hydrogénoorthophosphate de disodium	Eau de mer: 0,005 mg/l	
hydrogénoorthophosphate de disodium	Station de traitement des eaux usées: 50 mg/l	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
Ne pas respirer les poussières.

### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

### Équipement de protection individuelle

*Protection respiratoire:*

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

*Protection des mains:*

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

*Protection des yeux:*

Lunettes de sécurité avec protections latérales

*Protection de la peau et du corps:*

Porter un équipement de protection adéquat.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	141,96 g/mol
Point/intervalle de fusion	:	donnée non disponible

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammation	:	Non applicable
Température de décomposition	:	Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	:	8,9 - 9,2 à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Hydrosolubilité	:	125 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	env. 1.000 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Produit hygroscopique.  
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

---

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

donnée non disponible

#### 10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Composés du phosphore  
Oxydes de sodium

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*  
DL50  
Espèce: Rat  
Valeur: > 2.000 mg/kg

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

Méthode: OCDE Ligne directrice 420

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

*Toxicité aiguë par inhalation:*

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Irritation de la peau:*

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère de la peau

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

*Irritation des yeux:*

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

Essai du ganglion lymphatique local chez la souris

Espèce: Souris

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 429 de l'OCDE pour les essais

*Toxicité à dose répétée:*

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Cancérogénicité:*

Note: donnée non disponible

*Mutagénicité sur les cellules germinales:*

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

Note: donnée non disponible

*Toxicité pour la reproduction:*

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien  
donnée non disponible

*Autres informations:*

donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

*Toxicité pour le poisson:*

CL50

Essai en semi-statique

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

*Toxicité des plantes aquatiques:*

CE50

Taux de croissance

Essai en statique

Espèce: Desmodesmus subspicatus (Algue verte)

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

### *Toxicité pour les microorganismes:*

CE50

Inhibition de la respiration

Essai en statique

Espèce: boue activée

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

### *Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*

CE50

Essai en statique

Espèce: Daphnia magna

Valeur: > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### *Biodégradabilité:*

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

## 12.7. Autres effets néfastes

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

donnée non disponible

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID: Marchandise non  
dangereuse

IMDG: Marchandise non  
dangereuse

IATA: Marchandise non  
dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### 14.4 Groupe d'emballage

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

donnée non disponible

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE		Non applicable
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1\%$ (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances  
(LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## Sodium phosphate dibasic

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taiwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

**Sodium phosphate dibasic**

04276-1KG

Version 1.3

Date de révision  
17.12.2022

---